

en pantoufles Sports

Certaines décisions prises trop souvent par des personnes plus ou moins compétentes peuvent résulter en des tragédies ou accidents. Nous avons eu l'occasion récemment de causer avec des personnes intéressées à l'île St-Quentin. Nous avons été surpris de constater que le service d'ordre, si bien dirigé l'an dernier par le sergent Emile Barbeau, avait été discontinué. Qui va en assumer la responsabilité? Tout simplement les sauveteurs. Cela à cause du budget trop restreint. Que penser d'une telle décision? Qui sera blâmé si un accident se produit? Voilà autant de questions auxquelles nous allons répondre de notre mieux dans le but de renseigner le public.

C'est la semaine de sécurité aquatique. L'occasion n'est pas mieux choisie pour en parler. Disons d'abord que le sauveteur contrairement à ce que semblent croire trop de gens, n'est pas une parure. Au contraire, c'est un homme important car, pour lui, le but principal, c'est de prévenir les dangers. Il n'a pas le droit d'être à la fois un membre du personnel de l'entretien, un policier et un sauveteur. Imaginons-nous, un moment, ce sauveteur, quittant sa chaise pour aller régler un problème sur l'île? Une absence de sa part peut à tout moment devenir fatale. Il faut, au contraire, repenser le rôle du sauveteur en lui accordant tous les moyens de prévenir tout accident. Il aurait été plus sage de prévoir un montant d'argent pour le service d'ordre, comme l'an dernier, au lieu de payer un salaire à un percepteur de billets (\$100 avec dépenses). On dira bien qu'un agent sera en service de quatre heures à minuit. C'est bien beau, mais qui verra à la surveillance durant le jour? Toujours le sauveteur.

Par la suite, on blâmera l'O.T.J. de manquer d'ordre. On l'a déjà pensé, même en ce temps-ci de l'année. Disons pour tous les intéressés que toutes décisions prises par cet organisme le sont toujours d'un commun accord avec la commission de l'île et le conseil de ville.

L'O.T.J. a accepté l'offre de la ville de prendre l'île sous sa tutelle. L'a-t-on bien renseigné sur le travail à faire à cette plage? Nous posons la question.

Un montant de \$25,000 a été affecté par la ville sur son budget de 1964 pour l'île, dont près de \$13,000 pour les salaires des préposés à l'item 712. Nous espérons que là venant ceux qui seront appelés à prendre des décisions aussi importantes consulteront au moins des gens d'expérience et non demeurer derrière son bureau et donner des ordres ayant un non-sens. Donc, messieurs, repensons le travail du sauveteur et accordons-lui la place qui lui revient, pour la plus grande sécurité de tous ceux qui se rendront à cet endroit public.

Claude MONGRAIN

René Meunier élu président du club de curling du Cap

Lors de la réunion des actionnaires, du Cap Curling Club, qui a eu lieu lundi, M. René Meunier a été élu président pour l'année 1964-65. Il succède ainsi à M. Guy Ricard, président sortant de charge.

Les 44 actionnaires, qui ont fait valoir leur droit de vote au cours de cette réunion ont élu comme directeurs les membres suivants: MM. Maurice Arand, Wilfrid Boisvert, Jean-Paul Desmarais, Jean-Paul Gordon, Léon Lamy, Gilles Leroux, Antoine Masse, Robert Moreau, Jean Saulniers.

Une réunion spéciale aura lieu, lundi prochain afin de faire la distribution des différents comités.

REPRESENTANT DE TROIS-RIVIERES CHRYSLER LTEE



CLEMENT COSSETTE MON SPECIAL FORD '63 GALAXIE
4 portes — 6 cylindres automatique — radio '2225.
FR. 4-2453 2525, ROYALE

Aujourd'hui

LIGUE AMERICAINNE
Baltimore (Roberts 4) à Chicago (Peters 6-2), soir.
Minneapolis (Stange 2-5) à Detroit (Loren 4-5), soir.
Kansas City (Bowerfield 0-0) à Washington (Dennis 5-4), soir.
Los Angeles (Belinsky 3-3) à D. Lee 3-1, à Cleveland (Ramos 3-4) et John 2-1, soir.
New York (Williams 0-0) et Terry 1-5, à Boston (Lamabe 6-3) et Spanwick 1-2.

CIGARETTES EXPORT BOUT UNI ou FILTRE

Création d'un service des loisirs suggérée

QUEBEC (PC) — La création au sein du ministère de l'Éducation, d'un service des loisirs, des sports amateurs et de la jeunesse a été recommandée au gouvernement hier.

Cette recommandation est l'une des 33 formulées par un comité d'étude sur les loisirs, l'éducation physique et les sports.

Le rapport du comité de huit membres, formé en février 1962, a été remis au ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie.

De la cité madelinoise

Compétitions de piste et pelouse à l'Assomption

Les compétitions de piste et pelouse à l'École Secondaire Assomption du Cap-de-la-Madeleine ont remporté samedi un franc succès. Ces athlètes sous la direction de Gabriel Robert, ont suivi, durant l'année le cours de l'Université La-

Il s'agit de Marcel Duval

Un nouveau surintendant à l'île St-Quentin

Marcel Duval, un diplômé de l'Université de Montréal, en éducation physique, assumera cette année le poste de surintendant de l'île St-Quentin.

Duval jouit d'une certaine expérience à cette plage ayant travaillé sur cette île depuis trois ans. L'O.T.J., en collaboration avec la commission de l'île et la ville a certes fait un heureux choix. Ce tréfilon aura à administrer tout sur ce domaine.

Il comptera un personnel normal de 15 personnes et au-



Marcel Duval

temps d'affluence, de 20. Il verra à ce que l'île soit bien surveillée, entretenue et par un personnel compétent. L'addition du Pavillon des baigneurs est une aide précieuse à Duval. C'est un emplacement compta deux surveillants. Il s'agit de Emile Millet et Mme Norbert Saucier.

De nouveaux tarifs sont en vigueur cette année et l'ouverture officielle aura lieu le 20 de ce mois. Déjà un bon nombre de baigneurs sont passés à l'île cette année.

Le seul changement, de dire Marcel Duval, est que présentement, c'est nous, qui attendons les baigneurs, alors qu'avant, c'était le contraire.

RESULTATS

Hockey mineur, Quilles, Curling, Ballon-Balai, Ballon-Panier.

Tennis sur table, Dards, Fer à cheval, Petanque, Croquet.

LES FORGES
BALLE MOLLE
Ouverture d'une nouvelle saison DIMANCHE
St-Thérèse 4 Chemin Des Forges 4
Lanceur gagnant: René Trahan
Lanceur perdant: Pierre Lacombe
Coups sûrs: Équipe gagnante 6.
Équipe perdante: 4.
Deux coups sûrs: Rejean Paquin et Jacques Fleury.
Doublet: Rejean Millet.
Triple: René Trahan.
Circuit: André Marchand.
Retraits: Trahan, 14; Lacombe 7.
Batterie d'honneur: L'Échevin J.D. Maréchal, lanceur, M. le curé Emile Legaré, frappeur, Jean Laliberté, président, receveur.

St-Michel 4 Chemin Des Forges 10
Lanceur gagnant: René Trahan
Retraits: 12
Buts sur ballée: 2
Lanceur perdant: François Paquette.
Retraits: 8
Buts sur ballée: 4
Coups sûrs: Chemin Des Forges 16.
St-Michel: 11
Au bâton: Pierre Potvin, un circuit, un triple et un double; F. Paquette, un triple, un double et un simple.

Boulevard St-Jean 5 St-Thérèse 14
Lanceur gagnant: Gilles Boisvert.
Lanceur perdant: Jacques Fleury.
Boul. St-Jean: 5 coups sûrs et 3 erreurs.
St-Thérèse: 8 coups sûrs et 11 erreurs.
Retraits: Boisvert 5, Lacombe 2 et Fleury 3.

DONNAÏONA
LIGUE DU COMTE DE PORTNEUF
Donnacona 24 St-Basile 3
Lanceur gagnant: Claude Lévesque
Lanceur perdant: Robert Bedard.
Circuits: Ghislain Marcotte, Roland John et Yvon Jabon.
Coups sûrs: Gérard Rochette 5 et Jean-Pierre Caron 3.

LOUISVILLE
LIGUE COMMERCIALE
Windsor 18 Maskinongé 6
Lanceur gagnant: Pierre Desjardins.
Lanceur perdant: Pierre Morin.
Circuits: Jean Fochette, 2.

ROYAL 4 Yamachiche 3
Lanceur gagnant: Claude Lévesque
Lanceur perdant: Jean-Claude Gauthier.

NOBES-CONCOURS
Marché St-Pierre 16 Beaudry 9
Lanceur gagnant: René Beaudry
Lanceur perdant: Jean Beza.
Valettie: André Bergeron, André Labiane et Léo Beaulieu.

LIGUE ST-FRANÇOIS-D'ASSISE
St-François 9 4
Durs: 6 2
Lanceur gagnant: Gilles Dumas
Lanceur perdant: Jos Melançon.
En vedette: Gilles Dumas, doublet opportun pour le point de la victoire, et Rosalie Laurier.

LIGUE AMERICAINNE
AB Pts CS Moy
Olyvia, Minn. 210 41 78 371
Frogdon, Low Ann 120 23 41 342
Hinson, Wash. 205 28 60 327
Howard, N. York 159 31 52 327
Whitfield, Cleve. 119 18 38 319
Pontre, Olyvia, 41
Points produits: Wagner, Cleveland, 46.
Coups sûrs: Olyvia, 78.
Doublets: Hinton, Washington, et Torrie, Minn.
Triple: Olyvia, 8.
Circuits: Killbuck, Minnesota, 16.
Buts volés: Anagnostis, Baltimore, 28.
Lanceur Ford, New York, 7-1, 875.
Retraits: Penna, Kansas City, 76.

LIGUE NATIONALE
AB Pts CS Moy
Williams, Chi. 180 36 75 405
Watts, San Fran. 152 28 60 327
White, Houst. 102 14 38 353
Clemens, Pitts. 202 34 71 351
Torrie, Minn. 178 31 62 348
Points produits: May, 44.
Coups sûrs: Williams, 73.
Doublets: Williams, 15.
Triplets: Santo, Chicago, et Callison, Philadelphia, 8.
Circuits: Mayo, 18.
Buts volés: Wills, Los Angeles, 20.
Lanceur: Marchal, San Francisco, 87.
Lanceur: Houston, 20 565 494.
Retraits: Koufax, Los Angeles, 68.

LIGUE AMERICAINNE
G P Moy Diff.
Chicago 20 14 274
Baltimore 31 17 448 16
New York 25 19 568 416
Cleveland 20 16 565 494
Minneapolis 28 21 549 5
Boston 25 20 509 794
Detroit 20 28 417 1136
Washington 22 32 407 1726
Los Angeles 20 25 377 14
Kansas City 17 29 347 15

Le comité se dit d'opinion que l'État ne peut plus tolérer le laisser-aller en matière de loisirs. Ceux-ci sont un instrument trop précieux d'expression et d'épanouissement pour les individus et la nation qu'on s'en désintéresse.

Le nouveau service, dont on recommande la création, devrait travailler en dehors des cadres de l'enseignement formel.

Le service aurait pour principale fonction: l'étude et la planification; l'éducation du public; l'assistance technique et financière et la surveillance et le règlementation.

Il devrait être financé à même le budget général du ministère.

On devrait lui consacrer une somme d'au moins \$3,400,000 annuellement.

Le comité croit que les sports professionnels devraient faire l'objet d'un contrôle plus rigoureux afin de protéger la population contre les abus de commerçants peu scrupuleux et empêcher la mainmise de ceux-ci sur le sport amateur.

Vœu
"Il serait souhaitable qu'une loi soit adoptée à cette fin et qu'on en remette l'application au département du procureur général et au ministère du revenu".

Le comité estime qu'il est nécessaire et urgent d'assurer, au niveau local, une unité de fonctionnement afin de coordonner tous les efforts des secteurs public et privé en matière de loisirs et d'assurer à la population un service stable et efficace.

Le comité croit que la municipalité est l'organisme le plus en mesure, juridiquement et financièrement, de répondre à ces besoins. À cette fin, il recommande que les municipalités créent des services de loisirs ou des commissions municipales de loisirs.

Le gouvernement devrait leur venir en aide par des subventions.

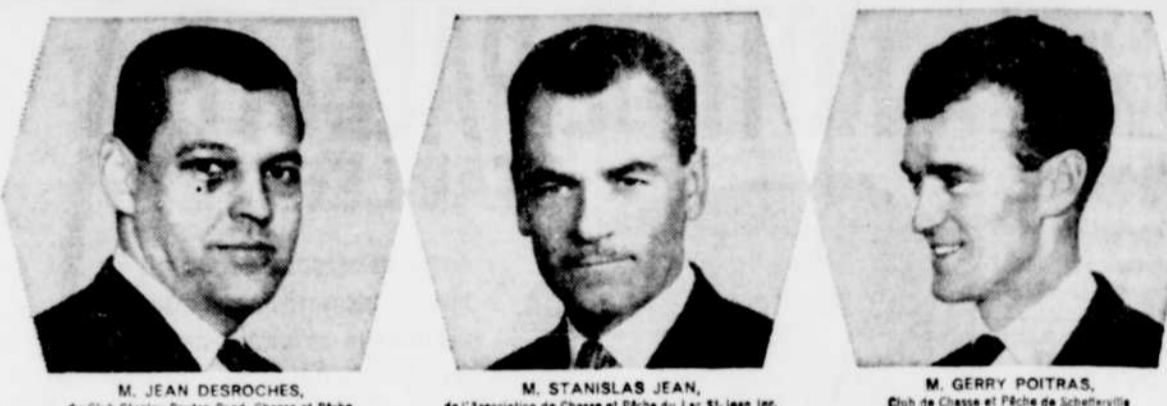
Le rapport de 145 pages recommande que le temps alloué à l'enseignement de l'éducation physique aux niveaux élémentaire et secondaire de toutes les écoles soit égal à 10 pour cent du temps consacré à l'instruction de l'élève.

Toutes les écoles normales, selon le rapport, devraient être dotées d'un programme d'éducation physique suffisamment adéquat pour assurer la formation physique personnelle des étudiants ainsi qu'une formation professionnelle suffisante pour leur permettre d'assumer des responsabilités dans l'enseignement de l'éducation physique au niveau primaire.

On recommande également que le ministère, en collaboration avec les universités, organise des cours d'été et des cours de perfectionnement à l'intention des titulaires de classe du niveau élémentaire.

MOLSON FÉLICITE LES GAGNANTS DE SON TOURNOI DE PÊCHE 1963

ASSOCIATIONS ET CLUBS GAGNANTS



M. JEAN DESROCHES, du Club Stanley Roxton Pond, Chasse et Pêche.
M. STANISLAS JEAN, de l'Association de Chasse et Pêche du Lac St-Jean Inc.
M. GERRY POITRAS, Club de Chasse et Pêche de Schefferville.

Les principaux gagnants du 9ième tournoi annuel de pêche organisé par le Club de Pêche Molson ont reçu, récemment, leurs prix de l'Honorable Lionel Bertrand, Ministre de la Chasse et des Pêcheries. On voit ici les présidents des clubs gagnants. M. Stanislas Jean, de l'Association de Chasse et Pêche du Lac St-Jean Inc., gagnant du trophée "Or" — M. Jean Desroches, du Club Stanley Roxton Pond, Chasse et Pêche, gagnant du trophée "Argent" et M. Gerry Poitras, Club de Chasse et Pêche de Schefferville, gagnant du trophée "Bronze".

GAGNANTS DES PRIX DE \$50 ET DES MÉDAILLES D'OR

Achigan à petite bouche Lancer à la mouche — 7 lbs 9 1/2 once
Maurice Blazette — Club de Pêche et Chasse Laurier.

Achigan à petite bouche A la traine — 7 lbs 6 once
Roland Marcotte — Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc.

Achigan à petite bouche Appât naturel — 6 lbs 3 once
Jean-Baptiste Paquet — Assn de Chasse et Pêche St-Basile de Portneuf Inc.

Achigan à petite bouche Leurre — 6 lbs 15 once
Glorie Cousineau — Club de Pêche et Chasse Laurier.

Achigan à petite bouche Appât et leurre — 5 lbs
André Deschêtelles — Société de Chasse et Pêche de Papineau Inc.

Bar du St-Laurent Appât naturel — 16 lbs 11 once
Roger Drouin — Club de Pêche et Chasse Laurier.

Brochet Lancer à la mouche — 21 lbs 3 once
Lucien Mahoux — Club de Pêche et Chasse Laurier.

Brochet A la traine — 25 lbs 11 once
Rochet Pétrin — Club de Pêche et Chasse Laurier.

Brochet Appât naturel — 27 lbs 6 1/2 once
Ernest Villeneuve — Club de Pêche et Chasse Laurier.

Brochet Leurre — 31 lbs 7 once
J. O. Leduc — Club de Chasse et Pêche St-Mathieu.

Brochet Appât et leurre — 27 lbs 6 1/2 once
Réné Drouin — Assn Chasse et Pêche Lac St-Jean Inc.

Brochet maillé Lancer à la mouche — 5 lbs 1 once
Lucien Mahoux — Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc.

Brochet maillé A la traine — 4 lbs 2 once
Yvon GMM — Club de Chasse et Pêche "L'Arche" d'Abastost Inc.

Brochet maillé Appât naturel — 5 lbs 1 once
Helen McCartney — Club Sportif des Pêcheurs du Lac St-François.

Brochet maillé Leurre — 4 lbs 2 once
Albert Rainville — Club Stanley Roxton Pond — Chasse et Pêche.

Brochet maillé Appât et leurre — 3 lbs 15 once
Jean-Guy Lapierre — Club Stanley Roxton Pond — Chasse et Pêche.

Doré Lancer à la mouche — 11 lbs 15 once
Roland Marcotte — Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc.

Doré A la traine — 14 lbs 8 once
Lucien Barrette — Club de Pêche et Chasse Laurier.

Doré Appât naturel — 12 lbs 8 once
Bernard Brousseau — Assn Chasse et Pêche Lac St-Jean Inc.

Doré Leurre — 15 lbs 12 once
Gustave Larueau — Club de Chasse et Pêche de Chambly Inc.

Doré Appât et leurre — 15 lbs 14 once
Glorie Cousineau — Club de Pêche et Chasse Laurier.

Maskinongé Lancer à la mouche — 20 lbs 5 once
Roma Chagny — Club Sportif des Pêcheurs du Lac St-François.

Maskinongé A la traine — 33 lbs 10 once
Helen McCartney — Club Sportif des Pêcheurs du Lac St-François.

Maskinongé Appât naturel — 29 lbs 4 once
Camille Pelchat — Club Sportif des Pêcheurs du Lac St-François.

Maskinongé Leurre — 46 lbs 12 once
E. Rae — Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc.

Maskinongé Appât et leurre — 38 lbs 1 once
Lucien Barrette — Club de Pêche et Chasse Laurier.

Ouaniche Lancer à la mouche — 9 lbs 3 once
Roland Tremblay — Assn Chasse et Pêche Lac St-Jean Inc.

Ouaniche A la traine — 10 lbs 9 once
Ray Gutter — Club Rendez-Vous Inc.

Ouaniche Appât naturel — 8 lbs 8 once
Eddy Gagnon — Assn de Chasse et Pêche (Chicoutimi) — Lac St-Jean.

Ouaniche Leurre — 10 lbs 8 once
Sherman Lowell — "Kaniapiskau River Fishing Camps Inc."

Ouaniche Appât et leurre — 10 lbs 1 once
Henri Culos — Club de Chasse et Pêche de Schefferville.

Percchaude Lancer à la mouche — 2 lbs 1 once
Lloyd A. Szyan — Club de Conservation du Memphremagog.

Percchaude A la traine — 1 lb 13 once
Mme Lucien Bisson — Club de Chasse et Pêche Maric Inc.

Percchaude Appât naturel — 2 lbs 10 once
Bran Seymour — Association de Chasse et Pêche de Rouyn-Noranda Inc.

Percchaude Leurre — 1 lb 15 once
Denis Normandin — Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc.

Percchaude Appât et leurre — 1 lb 8 once
Emile Giroux — Assn de Chasse et Pêche de La Grande Laurentides.

Saumon des eaux intérieures Lancer à la mouche — 13 lbs 4 once
James Grant — Assn de Chasse et Pêche de Lac Mégantic.

Saumon des eaux intérieures A la traine — 10 lbs 6 once
Ronald Byerman — Assn de Chasse et Pêche de Lac Mégantic.

Saumon des eaux intérieures Appât naturel — 7 lbs 8 once
Lloyd A. Szyan — Club de Conservation du Memphremagog.

Saumon des eaux intérieures Leurre — 2 lbs 9 once
Bernard Beaudoin — Assn de Chasse et Pêche de Lac Mégantic.

Traite arc-en-ciel Lancer à la mouche — 4 lbs 4 once
Réal Tozandé — Club de Conservation du Memphremagog.

Traite arc-en-ciel A la traine — 8 lbs
Jean-Guy Lemieux — "Stanstead County Fish & Game Club".

Traite arc-en-ciel Appât naturel — 7 lbs
Georges Audet — "Stanstead County Fish & Game Club".

Traite arc-en-ciel Leurre — 6 lbs 3 once
Vivian Dale — Club de Conservation du Memphremagog.

Traite arc-en-ciel Appât et leurre — 4 lbs 3 1/2 once
Donat Desainde — Club de Conservation du Memphremagog.

Traite brun Lancer à la mouche — 8 lbs
Yves Turgeon — "Val D'Or/Bourlameaque Sportsmen's Club".

Traite brun A la traine — 9 lbs 8 1/2 once
Roger Moquin — Club de Conservation du Memphremagog.

Traite brun Appât naturel — 10 lbs 1 once
Sébastien Gazeau — "Stanstead County Fish & Game Club".

Traite brun Leurre — 8 lbs 7 once
J. A. Bellavance — "Val D'Or/Bourlameaque Sportsmen's Club".

Traite brun Appât et leurre — 4 lbs
Donat Desainde — Club de Conservation du Memphremagog.

Traite gris Lancer à la mouche — 24 lbs 10 once
Gilles Gagnon — "Fishing Club Outfitter Naskapis de Schefferville".

Traite gris A la traine — 57 lbs 8 once
Réal Picard — Club de Chasse et Pêche Maric Inc.

Traite gris Appât naturel — 30 lbs 8 once
K. F. Bode — "Fishing Club Outfitter Naskapis de Schefferville".

Traite gris Leurre — 25 lbs
Gaston Lévesque — Club de Chasse et Pêche de Schefferville.

Traite gris Appât et leurre — 17 lbs
Fred Clukey — Club de Chasse et Pêche de Schefferville.

Traite mouche Lancer à la mouche — 10 lbs 8 1/2 once
Donat Desainde — "Broadback River Fishing Camps".

Traite mouche A la traine — 6 lbs 6 once
Adélard H. Fauriol — Assn Chasse et Pêche Senneterre Inc.

Traite mouche Appât naturel — 9 lbs 7 once
Jim Tomlinson — Club de Pêche et Chasse Laurier.

Traite mouche Leurre — 9 lbs 3 once
Harold F. Tunkel — "Broadback River Fishing Camps Inc."

Traite mouche Appât et leurre — 7 lbs
René Gauthier — Yacht Club St-Maurice Inc.

Saumon de l'Atlantique Lancer à la mouche — 36 lbs 8 once
Jean-Guy Rivest — Assn de Conservation de l'île Jésus.

TOUS LES GAGNANTS DES MÉDAILLES D'ARGENT, DE BRONZE ET DE TOURNI ont été avisés. La liste complète des gagnants du tournoi 1963 est publiée et sera envoyée sur demande.



LA BRASSERIE MOLSON DU QUÉBEC LIMITÉE

